

Prévention des TMS lors de la Manutention des Personnes à mobilité réduite selon les principes d'Ergonomie

Ce programme vise à :

- Manutentionner des personnes à mobilité réduite de façon efficace et sécuritaire
- Utiliser correctement les méthodes et les moyens mis à disposition

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

IDE, AS, tout professionnel amené à manutentionner les patients de l'institution

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Cadre Kinésithérapeute Formatrice en gestes et postures au travail

METHODE – MODE D'EXERCICE DU PARTICIPANT

Méthode démonstrative

Mode d'Exercice du Participant : Formation présentielle.

> Un support de formation est remis à chaque participant.

CONTENU

- ☐- Notions d'anatomie, physiologie, pathologie de la colonne vertébrale
- ☐- Notions d'Ergonomie : contraintes physiques du poste de travail, tenue de travail
- ☐- Principes de sécurité physique et d'économie de l'effort
- ☐- Modes de travail : Aidé, contrôlé, passif
- ☐- Techniques de manutention : Plusieurs étapes :
- ☐- EGS : Education Gestuelle Spécifique utilise la sécurité physique et l'économie d'effort en référence aux déplacements spontanés indispensable pour acquérir une habileté et une aisance dans le geste et le comportement
- ☐- Applications cliniques : avec le matériel (lit, fauteuil, alèse, aides techniques)
- ☐ -Gymnastique : Abdominaux, Spinaux, Membres inférieurs, auto-grandissements et exercices respiratoires



Prévention des TMS lors de la Manutention des Personnes à mobilité réduite selon les principes d'Ergonomie

METHODE

Au début de la formation, un recueil des attentes des participants sera réalisé ainsi qu'une évaluation des acquis en début de formation

A l'issue de la formation, une évaluation des acquis de la formation (Article L.6353-1 du Code Du Travail) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

